

المملكة المغربية

Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Le 04 avril 2018

Communiqué de presse

Un grand séminaire rassemble les acteurs du secteur agricole pour amorcer l'accélération de l'implémentation de l'agrégation

- Les conclusions d'une large concertation précédant la rencontre sont présentées afin de constituer la base d'une feuille de route visant à augmenter l'attractivité et le succès de ce modèle
- A aujourd'hui, 49.000 agriculteurs ont été agrégés

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, M. Aziz Akhannouch, a présidé le 04 avril à Marrakech, un séminaire national sur l'agrégation agricole sous le thème « L'union fait la force agricole ».

Ce séminaire a rassemblé 350 participants du secteur agricole : Chambres d'agriculture, fédérations professionnelles et interprofessions, agrégateurs actuels et potentiels, institutions financières et d'assurance, départements ministériels concernés ainsi que des organismes internationaux et bailleurs de fonds.

Ce grand rendez-vous agricole organisé par l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), a comme objectif de faire le bilan de la situation actuelle de l'agrégation agricole et de sensibiliser les acteurs et de présenter un dispositif pratique et des mesures opérationnelles pour enclencher l'accélération et la dynamisation de la mise en place de projets d'agrégation réussis, en vue d'atteindre les objectifs tracés dans le cadre du Plan Maroc Vert .

En amont de cet événement, l'Agence pour le Développement Agricole a lancé des concertations élargies avec l'ensemble des acteurs du secteur et ce, pour recueillir leur évaluation de la situation actuelle, en mettant en exergue les points forts et les axes



LA DIVISION DE LA COMMUNICATION

B.P : 607 – Chellah – Rabat

Tél : 0537 66 54 99

Fax : 0537 76 67 40

Centre d'Information - MAPM

☎ 08 020 020 50

قسم التواصل

صندوق البريد : 607 شالة - الرباط

الهاتف : 0537 66 54 99

الفاكس : 0537-76 67-40



d'amélioration requis. Une étape importante qui a permis d'identifier les clés de succès des projets déjà entrepris, et aussi de repérer l'ensemble des points susceptibles d'accélérer la mise en place de nouveaux projets d'agrégation dans les différentes filières agricoles.

L'ADA a ainsi présenté les principales recommandations recueillies et qui portent principalement sur la révision des critères et des normes d'éligibilité pour certaines filières ; la proposition de nouveaux modèles d'agrégation tels que des projets autour de plates-forme de commercialisation, la proposition de nouvelles filières de production pour l'agrégation, l'assouplissement de la procédure d'approbation des projets d'agrégation et de la procédure d'octroi des subventions.

Les propositions ont aussi porté sur la mise en place de nouvelles incitations spécifiques à l'agrégation agricole.

Cet évènement a également été l'occasion de présenter des témoignages émanant des expériences menées par plusieurs agrégateurs, d'écouter l'avis et la vision des représentations et associations professionnelles, ainsi que celui des institutions financières et d'assurance.

Les conclusions émanant de ce grand séminaire que l'ADA sera chargée d'approfondir et de mettre en place, permettront de franchir un nouveau palier dans l'implémentation du modèle de l'agrégation, un modèle favorisé pour ce qu'il présente comme solutions à plusieurs problématiques structurelles du secteur.

Pour rappel, l'agrégation agricole est considérée comme la clé de voute de l'agriculture nationale, permettant de contourner les difficultés liées à la taille des exploitations agricoles. Elle permet aux agrégés de tirer profit des techniques modernes de production, de financement et d'accès aux marchés intérieurs et extérieurs. Pour leur part, les agrégateurs assurent l'approvisionnement de leurs unités agro-industrielles par des produits de qualité, avec une traçabilité assurée ; tout ceci dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant pour les deux parties.

Dans le cadre du Plan Maroc Vert à travers la loi sur l'agrégation, 49.000 agriculteurs ont été agrégés.



LA DIVISION DE LA COMMUNICATION

B.P : 607 – Chellah – Rabat

Tél : 0537 66 54 99

Fax : 0537 76 67 40

Centre d'Information - MAPM

☎ 08 020 020 50

قسم التواصل

صندوق البريد : 607 شالة - الرباط

الهاتف : 0537 66 54 99

الفاكس : 0537-76 67-40

